

POLITIQUE
D'ÉCORESPONSABILITÉ
de
Solidarité populaire Estrie

hiver 2020



Contexte

Solidarité populaire Estrie (SPE) est un organisme à but non lucratif de défense collective des droits. Regroupant des organisations syndicales, populaires, communautaires, féministes, environnementalistes, religieuses, étudiantes et de solidarité internationale de la région de l'Estrie, SPE fait la promotion et la défense des intérêts économiques, sociaux et culturels de la population estrienne. Ainsi, SPE permet la réflexion, la concertation et la solidarité sur les enjeux communs à ses divers membres.

Par son but d'obtenir une plus grande justice sociale, SPE milite aussi en faveur d'une meilleure justice climatique. Sa politique d'écoresponsabilité vise donc promouvoir des pratiques concrètes, accessibles et cohérentes avec son engagement à lutter contre les changements climatiques.

Objectifs

Cette politique vise à déterminer les critères pour l'organisation d'événements écoresponsables, réduire l'empreinte écologique des activités de l'organisme et inciter ses membres à revendiquer une plus grande justice climatique.

Portée

La politique d'écoresponsabilité cible tous les comités, activités, événements et mobilisations organisés par SPE, et ce, peu importe leur envergure. La politique vise aussi à encadrer les impacts environnementaux de la participation de SPE à des événements, activités et actions externes à son organisme.



Moyens d'action

Gestion des matières résiduelles

Tout événement, activité ou action doit permettre une gestion responsable des matières résiduelles. En ce sens, tout événement doit être équipé d'au moins un îlot de tri multimatières (matières compostables, recyclables et les déchets). Une personne doit aussi être responsable du tri des matières résiduelles afin d'informer les participant.es de la façon dont disposer des matières. Cette responsabilité peut s'accomplir par une présence physique près de l'îlot, des affiches explicatives et/ou des consignes verbales claires adressées à l'ensemble des personnes participantes.

Par ailleurs, SPE doit tendre vers des événements zéro déchet en réduisant au minimum la production de déchets.

Achats

L'organisation d'événements et d'actions exige l'achat de matériels divers (matériels promotionnels, produits alimentaires, vaisselles, ustensiles, documents, etc.). Des réflexions et considérations doivent précéder l'achat de quelconque matériel. En ce sens, lorsqu'un achat est inévitable, les critères suivants sont à prioriser :

- être équitables;
- être biologiques;
- être réutilisables;
- être recyclables ou compostables dans le cas d'objets à usage unique;
- être peu ou pas emballés;
- être conçus à partir de matériaux écologiques.





Alimentation et eau

La tenue d'un événement peut conduire à une surconsommation des ressources alimentaires. Il est primordial de respecter des mesures préventives pour éviter un gaspillage des ressources d'eau et de nourriture. De ce fait, les aspects suivants sont à privilégier:

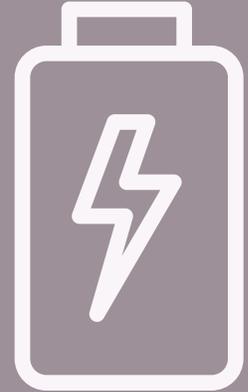
- planifier une quantité de nourriture adéquate au nombre de participant.es;
- s'informer des restrictions alimentaires des participant.es et les respecter;
- redistribuer les restants de nourriture et de boisson à des organismes d'aide alimentaire;
- favoriser des aliments locaux, équitables et biologiques;
- s'assurer que les contenants de nourriture et de boisson sont réutilisables, compostables ou recyclables;
- favoriser la nourriture et l'eau non emballées individuellement.

Communications et mobilisation

La visibilité de toutes formes d'activité passe par différents moyens de communications et de mobilisation. Pour s'assurer de limiter les conséquences environnementales des gestes liés aux communications et à la mobilisation, les mesures suivantes sont à prioriser:

- préciser le caractère écoresponsable de l'activité lors de sa promotion et de sa réalisation;
- favoriser la transmission électronique de l'information;
- réduire l'utilisation de papier;
- faire les impressions sur du papier recyclé;
- favoriser les impressions recto verso.





Transport et consommation d'énergie

Tous les types d'activité engendrent une consommation importante d'énergie. Les déplacements occasionnés impliquent aussi des émissions de gaz à effet de serre qui ont des impacts environnementaux très néfastes. Afin de diminuer ceux-ci, les éléments suivants sont à considérer:

- offrir la possibilité de participer à distance (par visioconférence);
- rechercher un lieu de rencontre accessible en transport en commun ou près de ceux-ci;
- favoriser les lieux utilisant des mesures d'efficacité énergétique;
- encourager le covoiturage entre les personnes participantes en offrant une plateforme d'échange entre les intéressés;
- éviter les déplacements solos en voiture;
- lors de participation externe à l'organisme, privilégier l'utilisation de transport durable.

Engagement

SPE s'engage à respecter la Politique d'écoresponsabilité lors de l'organisation et la réalisation de tous ses événements, activités et actions. L'application de la présente politique doit se faire dans un esprit de collaboration et de partage de la charge mentale entre le Comité de coordination, les comités de travail et la permanence de SPE.



165 rue Moore, local 212, Sherbrooke (Qc), J1H 1B8
819-570-1158 solidaritepopulaireestrie@gmail.com